

## Plan de visibilité

Les écoles secondaires impliquées dans la réalisation du programme *Secondaire en spectacle* **s'engagent à mentionner, dans toute communication publique** (allocution lors de la finale locale, programme de la soirée, matériel promotionnel, médias sociaux, etc.) **entourant le programme, l'apport du Conseil Sport Loisir de l'Estrie et du Village culturel de l'Estrie**, de la façon suivante :

SCÉNARIOS DE VISIBILITÉ	LOGO SES	LOGO CSLE	LOGO VCE	MENTION ÉCRITE*	MENTION ORALE*
PROGRAMME DE LA FINALE LOCALE	✓	✓	✓	✓	
PROJECTION À LA FINALE LOCALE	✓	✓	✓	✓	
COMMUNICATIONS ÉCRITES	✓	✓	✓	✓	
COMMUNICATIONS ORALES					✓
MÉDIAS SOCIAUX				✓	
CERTIFICATS REMIS AUX PARTICIPANT·ES	✓	✓	✓		
MATÉRIEL PROMOTIONNEL (CHANDAILS, CRAYONS, ETC.)	✓	✓	✓		

Tous les logos sont disponibles pour téléchargement [en cliquant ici](#).

\***Mention écrite et orale** : « *Secondaire en spectacle Estrie* est coordonné par le Conseil Sport Loisir de l'Estrie et soutenu financièrement par le Village culturel de l'Estrie. » **Pour utilisation dans les médias sociaux, ajouter le @** pour mentionner *Secondaire en spectacle Estrie* et le Conseil Sport Loisir de l'Estrie.

Notez qu'il est nécessaire de laisser une marge de dégagement minimalement équivalente aux dimensions du symbole du CSLE tout autour des logos (comme dans l'exemple ci-dessous) et de ne pas les altérer ou les déformer.

